



**CAMPER VANS
SUR PEUGEOT BOXER
ÉQUIPEMENTS
DONNÉES TECHNIQUES**

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR CHOISIR VOTRE CAMPING-CAR

Le choix de la bonne implantation ainsi qu'un design attrayant sont des facteurs particulièrement importants lors de l'achat d'un camping-car, camper van ou urban vehicle (ci-après : camping-car). Par ailleurs, le poids joue également un rôle essentiel. Famille, amis, équipement en option, accessoires et bagages – tout cela doit pouvoir loger. Parallèlement, il existe des limites techniques et juridiques pour la configuration et le chargement. Chaque camping-car est conçu pour un certain poids, qui ne doit pas être dépassé à l'utilisation. Pour l'acheteur d'un camping-car, la question qui se pose est donc celle de savoir comment il doit configurer son véhicule pour loger les passagers, les bagages et les accessoires selon ses besoins sans que le véhicule dépasse ce poids maximal ? Pour vous faciliter cette décision, nous vous fournissons ci-après quelques informations qui vous seront particulièrement utiles pour choisir votre véhicule parmi les modèles de notre portefeuille :

1. LA MASSE EN CHARGE MAXIMALE TECHNIQUEMENT ADMISSIBLE...

... est une valeur déterminée par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. Carado définit une limite supérieure pour le véhicule par rapport à l'implantation, cette limite pouvant varier d'une implantation à l'autre (par ex. 3 500 kg, 4 400 kg). Vous trouverez l'indication correspondante pour chaque implantation dans les caractéristiques techniques.

MODÈLE	CV540 PRO	CV600 PRO
NOMBRE DE SIÈGES AUTORISÉS (CONDUCTEUR INCLUS)*		
COUCHAGES	/ + OPT	/ + OPT
Longueur / Largeur / Hauteur (cm)	541 / 205 / 273	599 / 205 / 273
Hauteur intérieure (cm)	190	190
Châssis de série	Fiat Ducato	Fiat Ducato
Motorisation de base	2.2 Multijet	2.2 Multijet
Puissance kW (ch)	103 (140)	103 (140)
Masse en ordre de marche/Masse du véhicule en état de marche (kg)*	2760 (2622 jusqu'à 2898)*	2866 (2723 jusqu'à 3009)*
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option (kg)*	411	305
Masse en charge maximale techniquement admissible (kg) *	3500	3500

2. LA MASSE EN ORDRE DE MARCHÉ...

... se compose – pour simplifier – du véhicule de base avec l'équipement standard plus un poids forfaitaire de 75 kg pour le conducteur. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche de votre véhicule diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente. La tolérance admissible s'élève à ± 5 %. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Pour une pleine transparence sur les écarts de poids possibles, Carado pèse chaque véhicule à la fin de la chaîne et communique à votre partenaire le résultat de la pesée de votre véhicule pour qu'il vous le transmette.

Vous trouverez des explications détaillées sur la masse en ordre de marche au point « Mentions légales ».

3. LES NOMBRE DE SIÈGES AUTORISÉS (CONDUCTEUR INCLUS)...

... sont déterminés par le fabricant dans ladite procédure de réception par type. De cela résulte ladite masse des passagers. Pour cela, un poids forfaitaire de 75 kg par passager (sans conducteur) est calculé.

Vous trouverez des explications détaillées sur la masse des passagers au point « Mentions légales »

MODÈLE	CV540 PRO	CV600 PRO
NOMBRE DE SIÈGES AUTORISÉS (CONDUCTEUR INCLUS)*		
COUCHAGES	/ + OPT	/ + OPT
Longueur / Largeur / Hauteur (cm)	541 / 205 / 273	599 / 205 / 273
Hauteur intérieure (cm)	190	190
Châssis de série	Fiat Ducato	Fiat Ducato
Motorisation de base	2.2 Multijet	2.2 Multijet
Puissance kW (ch)	103 (140)	103 (140)
Masse en ordre de marche/Masse du véhicule en état de marche (kg)*	2760 (2622 jusqu'à 2898)*	2866 (2723 jusqu'à 3009)*
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option (kg)*	411	305

4. LES POIDS DÉFINI PAR LE CONSTRUCTEUR POUR LES ÉQUIPEMENTS EN OPTION...

... sont une valeur définie par Carado par implantation pour la masse maximale d'équipement pouvant être commandé en option. Cette limitation a pour but de garantir que la capacité de charge minimale, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires montés ultérieurement pour les véhicules livrés par Carado soit également disponible pour la charge supplémentaire. Si la pesée à la fin de la chaîne devait exceptionnellement révéler que la possibilité de chargement additionnel réelle dépasse en baisse la capacité de charge minimale par suite d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderions alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option.

Vous trouverez des explications détaillées sur les répercussions des tolérances sur la capacité de charge minimale et la masse de la charge utile au point « Mentions légales ».

ÉQUIPEMENT OPTIONNEL



EXTÉRIEUR CELLULE

Réservoir eaux usées isolé et chauffé

POIDS SUPPLÉMENTAIRE*

10.5 kg

PACK CONFORT + 32.4 kg*

Lanterneau Midi Heki 70 x 50 cm au-dessus

Pack Douche (pompeau de douche extract

Baie dans la salle d'eau

5. LE POIDS EN SURPLUS DE L'ÉQUIPEMENT EN OPTION ET DES PAQUETS...

... augmente la masse réelle du véhicule (= masse en ordre de marche plus l'équipement en option choisi) et diminue la capacité de charge. La valeur mentionnée indique le poids en surplus par rapport à l'équipement standard de l'implantation respective. Le poids total des paquets choisis et de l'équipement en option ne doit pas dépasser les Poids défini par le constructeur pour les équipements en option.

CAMPER VANS

APERÇU DES MODÈLES

CV600



CV640



4 0 1 2 3 4 5 6 7m

MODÈLE	CV600	CV640
NOMBRE DE PLACES ASSISES AUTORISÉES (CONDUCTEUR INCLUS)*	4	4
COUCHAGES	4 / + OPT	4 / + OPT
Longueur / Largeur / Hauteur (cm)	599 / 205 / 273	636 / 205 / 273
Hauteur intérieure (cm)	190	190
Châssis	Peugeot Boxer	Peugeot Boxer
Motorisation de base	2.2 BlueHDI	2.2 BlueHDI
Puissance kW (ch)	103 (140)	103 (140)
Masse en ordre de marche / Masse du véhicule en état de marche (kg)*	2784 (2645 jusqu'à 2923)*	2869 (2726 jusqu'à 3012)*
Poids défini par le fabricant pour les équipements en option (kg)*	369	277
Masse en charge maximale techniquement admissible (kg) *	3500	3500
Poids tractable freiné (non freiné) (kg)	2500 (750)	2500 (750)
Dimensions des pneumatiques	225/75 R 16 CP	225/75 R 16 CP
Empattement (cm)	404	404
Dimensions couchage du milieu L x l (cm)	185 x 105 - 88 OPT	185 x 105 - 88 OPT
Dimensions couchage arrière L x l env. cm	197 x 157 - 150	192 x 108 - 73 184 x 86
Volume du réfrigérateur avec compartiment freezer (l)	84	84
Type de chauffage	Combi 4 Gaz	Combi 4 Gaz
Capacité réservoir eau propre / lors d'un remplissage pour circuler (l)	100 / 20 ¹⁾	100 / 20 ¹⁾
Réservoir eaux usées (l)	90	90
Prises 230 V	3	3
Prises USB	2	2
Coffre à gaz (poids de remplissage en kg)	2x 13kg	2x 13kg

Configurez
maintenant le
véhicule de
vos rêves



OPT Optionnel ● Équipement de série — Non disponible ▲ n.c. au moment de la publication

* INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à ± 5 % de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Carado définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Carado est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine peut

uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

CAMPER VANS ÉQUIPEMENT DE SÉRIE



CHÂSSIS

- Peugeot Boxer 3.500 kg - 2.2 Blue HDI - 103 kW / 140 ch - Euro 6D - Boîte de vitesses manuelle à 6 rapports
- Rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants
- Feux de jour
- Régulateur de vitesse
- ABS, EBD, ESP
- Fonction Start & Stop avec booster
- Airbags conducteur et passager
- Climatisation cabine manuelle
- Cabine avec vitres électriques et fermeture centralisée
- Kit anti-crevaisson Fix & Go
- Ordinateur de bord avec affichage de la température extérieure
- Prédistribution radio avec haut-parleurs
- Antenne DAB intégrée dans le rétroviseur extérieur
- Porte-gobelets dans la console centrale
- Prise USB
- Traction
- Freins à disque, stabilisateurs des essieux avant et arrière, chauffage air pulsé, compte-tours, direction assistée, feux réglables en hauteur, antidémarrage, ceintures de sécurité 3 points
- Jantes tôle 16" pour châssis Light 3.500 kg avec enjoliveurs
- Sièges conducteur et passager avec double accoudoirs et assortis au salon
- Sièges conducteur et passager inclinables et réglables en hauteur
- Sièges conducteur et passager pivotants
- Réservoir carburant 90 l
- Capteurs de pression des pneus



EXTÉRIEUR CELLULE

- 7 ans de garantie étanchéité²⁾
- Baies projetantes à double vitrage avec moustiquaire et store occultant (salon, cuisine)
- Baie projetante à l'arrière côté gauche (avec store occultant et moustiquaire) sauf CV601
- Portes arrière avec baies projetantes (avec stores)
- Lanterneau 40 x 40 cm avec moustiquaire et store occultant dans le salon
- Lanterneau 40 x 40 cm avec moustiquaire et store occultant dans la chambre
- Espace de rangement arrière équipé de quatre œillets d'arrimage



INTÉRIEUR CELLULE

- Fixations Isofix pour deux places assises
- Cloison intégrant une marche pour le lit double arrière
- Porte moustiquaire
- Estrade au niveau de la dînette avec espace de rangement intégré
- Demi-dînette avec espace de rangement intégré
- Lit arrière avec sommier à lattes relevable
- Matelas haute qualité pour un confort de couchage accru
- Assises avec répartition parfaite des points de pression pour un confort accru
- Spot d'éclairage repositionnable pour rail multifonction (selon châssis et modèle)
- Espaces de rangement volumineux
- Rangements dans les portes arrière et porte coulissante
- Penderie spacieuse (selon châssis et modèle)
- Mobilier chêne Visby et gris Sable
- Revêtement de sol Calais



TECHNIQUE DE BORD

- Rail multifonction
- Estrade sous dînette avec éclairage
- Spots de lecture réglables individuellement
- Batterie cellule AGM haute performance (95 Ah) avec chargeur (18 A) et sans entretien
- Panneau de commande avec indication du niveau de la batterie et des réservoirs
- Chargeur électrique pour batterie cellule et moteur 12 V / 18 A
- Prise extérieure CEE 230 V avec disjoncteur automatique
- 3x prise 230 V, 1x double prise USB
- Réservoir eau propre 100 l, réservoir eaux usées 90 l



CHAUFFAGE / GAZ

- Coffre à gaz pour 2 bouteilles capacité de charge 13 kg
- Chauffage au gaz Combi 4
- Vannes d'arrêt de gaz facilement accessibles et centralisées



ÉQUIPEMENT CUISINE

- Cuisine ergonomique avec vaste plan de travail
- Tiroirs spacieux à système de fermeture Servo Soft pour bloc cuisine
- Plaque de cuisson 2 feux avec couvercle en verre et allumage électrique
- Étagère derrière la plaque de cuisson (selon châssis et modèle)
- Réfrigérateur à compression 84 l
- Tube néon LED
- Rail d'accrochage (selon châssis et modèle)



ÉQUIPEMENT SALLE D'EAU

- Lavabo fixe
- Grands espaces de rangement
- WC à cassette C 223
- Spots à LED encastrés
- Lanterneau avec moustiquaire intégrée



SELLERIE

- Ambiance Chocolat (brun)



PEINTURE EXTÉRIEURE

- Couleur extérieure : blanc

CAMPER VANS PACKS

PACK CONFORT + 32.4 kg*

Lanterneau Midi Heki 70 x 50 cm dans salon

Équipement douche (pompeau de douche extractible, rideau de douche, rail de guidage, support pour le pompeau)

Baie dans la salle d'eau

Tringle à vêtements dans la salle d'eau

Large marchepied

Rallonge pivotante de la table d'înette

Précâblage pour caméra de recul



▲ n.c. au moment de la publication



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie

par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Carado définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

CAMPER VANS ÉQUIPEMENT OPTIONNEL

ÉQUIPEMENT OPTIONNEL

POIDS SUPPLÉMENTAIRE*



EXTÉRIEUR CELLULE

Réservoir eaux usées isolé et chauffé	10.5 kg
Porte-vélos pour 2 vélos (noir)	10.5 kg
Store extérieur 4 m	30 kg

ÉQUIPEMENT OPTIONNEL

POIDS SUPPLÉMENTAIRE*



INTÉRIEUR CELLULE

Lit d'appoint transversal dans salon	5 kg
Caillebotis de douche en bois	2 kg
Stores plissés de cabine	8 kg

ÉQUIPEMENT OPTIONNEL

POIDS SUPPLÉMENTAIRE*



TECHNIQUE DE BORD

2ème batterie cellule 95 Ah	27 kg
Chauffage Combi 6 E (avec résistance électrique), panneau de commande digital	2 kg
Précâblage pour panneau(x) solaire(s)	2 kg
Prédisposition TV / Support TV	3 kg
Prise USB pour rail multifonction	0 kg



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie

par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Carado définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

CV600

CV640

○	○
○	○
—	○

CV600

CV640

○	○
○	○
○	○

CV600

CV640

○	○
○	○
○	○
○	○
○	○



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie

par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Carado définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

ÉQUIPEMENT OPTIONNEL

POIDS SUPPLÉMENTAIRE*



SELLERIE

Ambiance Ice (blanc)	0 kg
----------------------	------

ÉQUIPEMENT OPTIONNEL

POIDS SUPPLÉMENTAIRE*



PACKS

Pack Confort	32.4 kg
--------------	---------

CV600

CV640

○

○

CV600

CV640

○

○



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les packs et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie

par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Carado définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les packs et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie

par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Carado définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

● Équipement de série ○ Équipement en option ▲ Obligatoire — Non disponible ▲ n.c. au moment de la publication Notes dès p. 9
□ Disponible dans un pack



INFORMATIONS IMPORTANTES

Équipements et données techniques
Version 08 / 2023
Validité à partir du 01.08.2023

Cette brochure contient les informations connues au moment de l'impression. Malgré les nombreuses vérifications du contenu, il se peut que des erreurs s'y soient glissées. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications ou à des améliorations des produits en cours de saison. Veuillez vous rapprocher d'un concessionnaire agréé Carado pour connaître les modalités en vigueur et les équipements de série disponibles avant de finaliser une commande.

Les véhicules sont majoritairement présentés avec des équipements optionnels.

Les données correspondent aux directives d'homologation européennes; elles peuvent être modifiées jusqu'à l'achat ou jusqu'à la livraison du véhicule. Votre concessionnaire agréé Carado vous informera avec plaisir des éventuelles modifications quant à ces dispositions ou à l'équipement du véhicule.

Les conditions de garantie d'étanchéité de la société Carado GmbH sont applicables.

La parution de ce document annule et remplace les brochures publiées précédemment.

Le copyright est détenu par la société Carado GmbH. Les données techniques sont fournies sous réserve d'éventuelles erreurs et fautes d'impression.

ANNOTATIONS

- 1 Avant de prendre la route, assurez-vous que le réservoir d'eau propre ne contient pas plus de 20 l.
- 2 Conditions de garantie étanchéité selon la société Carado GmbH.

CONTACT

Carado GmbH
Ölmühlestraße 6
88299 Leutkirch im Allgäu

Téléphone : +49 7561 9097 300
Fax : +49 7561 9097 400

info@carado.com
www.carado.com

Une entreprise du Erwin Hymer Group.

**CONFIGUREZ
MAINTENANT LE
VÉHICULE DE
VOS RÊVES:**



MENTIONS LÉGALES CONCERNANT LES RÉFÉRENCES DE POIDS

Les indications et les contrôles de poids pour les camping-cars sont réglés dans tous les pays de l'UE de manière standardisée dans le règlement d'exécution de l'UE n° 2021/535 (jusqu'à juin 2022 : règlement d'exécution de l'UE n° 1230/2012). Nous avons regroupé pour vous et vous expliquons les principaux termes et les spécifications légales qui découlent de ce règlement. Nos revendeurs et le configurateur Carado sur notre site Internet constituent une aide complémentaire pour la configuration de votre véhicule.

1. MASSE MAXIMALE TECHNIQUEMENT ADMISSIBLE

La masse maximale techniquement admissible (ou encore : masse maximale techniquement admissible à l'état chargé) du véhicule (par ex. 3 500 kg) est une spécification de masse définie par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. Vous trouverez des informations sur la masse maximale techniquement admissible du modèle que vous avez choisi dans les caractéristiques techniques. Si, au cours de son fonctionnement pratique, le véhicule dépasse la masse maximale techniquement admissible, ceci représente une infraction au règlement passible d'une amende.

2. MASSE EN ORDRE DE MARCHÉ

En termes simples, il s'agit de la masse en état de marche du véhicule de base avec l'équipement standard plus un poids forfaitaire de 75 kg pour le conducteur fixé par la loi. Elle comprend principalement les éléments suivants :

- le poids à vide du véhicule, avec sa carrosserie, y compris le plein des consommables comme les graisses, les huiles et les liquides réfrigérants ;
- l'équipement standard, c'est-à-dire tous les objets d'équipements qui sont normalement contenus dans l'étendue de la livraison montés en usine ;
- le réservoir d'eau fraîche intégralement rempli en état de marche (remplissage conforme aux indications du fabricant ; 20 litres) et une bouteille de gaz en alu remplie de gaz à 100 % et pesant 16 kg ;
- le réservoir à carburant rempli à 90 %, avec le carburant ;
- le conducteur, dont le poids – indépendamment du poids réel – est fixé à un forfait de 75 kg selon le droit en vigueur dans les pays de l'UE.

Vous trouverez des informations sur la masse en ordre de marche pour chaque modèle dans nos documents de vente. Il est important de savoir que, en ce qui concerne la valeur indiquée dans les documents de vente pour la masse en ordre de marche, il s'agit d'une valeur standard déterminée dans le cadre d'une procédure de réception par type et contrôlée par les autorités. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche du véhicule qui vous a été livré diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente. La tolérance admissible s'élève à ± 5 %. Ainsi, le législateur UE tient compte du fait que certaines fluctuations se produisent pour la masse en ordre de marche, en raison des fluctuations de poids pour les pièces en sous-traitance ainsi qu'en raison du processus et des intempéries.

Ces divergences de poids peuvent être constatées à l'appui d'un exemple de calcul :

- Masse en ordre de marche selon les documents de vente : 2 850 kg
- Tolérance légalement admissible de ± 5 % : 142,50 kg
- Marge légalement admissible de la masse en ordre de marche : 2 707,50 kg à 2 992,50 kg

La marge concrète des divergences de poids admissibles de chaque modèle se trouve dans les caractéristiques techniques. Carado déploie de gros efforts pour réduire à un minimum incompressible les fluctuations de poids du point de vue de la production. Les écarts aux extrémités supérieure et inférieure de la marge sont donc très rares ; cependant, d'un point de vue technique, ils ne peuvent pas

être totalement exclus malgré toutes les optimisations. Le poids réel du véhicule ainsi que le respect de la tolérance admissible sont donc contrôlés par Carado par pesée de chaque véhicule à la fin de la chaîne.

3. MASSE DES PASSAGERS

La masse des passagers s'élève pour chaque siège prévu par le fabricant à un forfait de 75 kg, indépendamment du poids réel des passagers. La masse du conducteur est déjà comprise dans la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et n'est donc pas à nouveau calculée. Dans le cas d'un camping-car avec quatre sièges autorisés, la masse des passagers s'élève ainsi à 3 · 75 kg = 225 kg.

4. ÉQUIPEMENT EN OPTION ET MASSE RÉELLE

L'équipement en option (aussi : équipement additionnel) comprend, selon la définition juridique, toutes les pièces d'équipement optionnelles non contenues dans l'équipement standard, lesquelles sont montées sur le véhicule sous la responsabilité du fabricant – c'est-à-dire départ usine – et qui peuvent être commandées par le client (par ex. store-banne, support pour vélo ou moto, installation satellite, installation solaire, four, etc.). Vous trouverez des informations sur les poids individuels ou par paquet de l'équipement en option pouvant être commandé dans nos documents de vente. À ce titre, les autres accessoires installés en usine après la livraison du véhicule par le revendeur ou par vous personnellement ne font pas partie de l'équipement en option.

La masse du véhicule en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et la masse de l'équipement en option monté en usine sur un véhicule concret sont désignées ensemble comme masse réelle. Vous trouverez l'indication correspondante pour votre véhicule après le transfert sous le chiffre 13.2 du certificat de conformité (Certificate of Conformity, CoC). Veuillez noter que cette indication est également une valeur standardisée. Étant donné que pour la masse en ordre de marche – en tant qu'élément de la masse réelle – une tolérance légalement autorisée de ± 5 % est valable (voir n° 2), la masse réelle peut aussi varier par rapport à la valeur nominale indiquée.

5. CAPACITÉ DE CHARGE ET CAPACITÉ DE CHARGE MINIMALE

Le montage d'un équipement en option est également soumis à des limites techniques et juridiques : il n'est possible de commander et de monter en usine que l'équipement en option qui offre encore suffisamment de poids libre pour les bagages et les autres accessoires (capacité de charge), sans que la masse en charge maximale techniquement admissible soit dépassée. La capacité de charge résulte de la déduction de la masse en ordre de marche (valeur nominale selon les documents de vente, voir ci-dessus n° 2), la masse de l'équipement en option et de la masse des passagers (voir ci-dessus n° 3) de la masse en charge maximale techniquement admissible (voir ci-dessus n° 1). La réglementation européenne prévoit pour les camping-cars une capacité de charge minimale fixe, qui doit au moins être disponible pour les bagages ou les autres accessoires non montés en usine. Cette capacité de charge minimale se calcule de la manière suivante :

Capacité de charge minimale en kg $\geq 10 \cdot (n + L)$

Ce qui suit étant applicable : « n » = nombre maximal de passagers plus le conducteur et « L » = longueur totale du véhicule en mètres. Dans le cas d'un camping-car d'une longueur de 6 m avec 4 sièges autorisés, la capacité de charge minimale s'élève donc par ex. à 10 kg · (4 + 6) = 100 kg.

Afin que la capacité de charge minimale reste préservée, il existe pour chaque modèle de véhicule une combinaison maximale d'équipements pouvant être commandés en option. Dans l'exemple ci-dessus, avec une capacité de charge minimale de 100 kg, la masse

en charge de l'équipement en option pour un véhicule avec quatre sièges autorisés et une masse en ordre de marche de 2 850 kg par ex. devrait s'élever au maximum à 325 kg :

3 500 kg	masse en charge maximale techniquement admissible	– 3 · 75 kg	masse des passagers
– 2 850 kg	masse en ordre de marche	– 150 kg	équipement en option commandé pour le véhicule concret
– 3 · 75 kg	masse des passagers	= 218 kg	possibilité de chargement additionnel réelle
– 100 kg	capacité de charge minimale		
= 325 kg	masse maximale autorisée de l'équipement en option		

Il est important de savoir que ce calcul part de la valeur standard fixée dans la procédure de réception par type pour la masse en ordre de marche, sans prendre en considération les écarts de poids admissibles pour la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2). Si la valeur maximale admissible pour l'équipement en option de (dans l'exemple) 325 kg est presque ou complètement épuisée, il se peut donc que, lors d'un écart de poids vers le haut, la capacité de charge minimale de 100 kg soit certes garantie du point de vue calcul en appliquant la valeur standard de la masse en ordre de marche, mais que, en réalité, il n'existe aucune possibilité de chargement additionnel correspondante. Voici également un exemple de calcul pour un véhicule équipé de quatre sièges, dont la masse en ordre de marche réellement pesée est supérieure de 2 % à la valeur nominale :

3 500 kg	masse en charge maximale techniquement admissible		
– 2 907 kg	masse en ordre de marche réellement pesée (+ 2 % par rapport à la valeur indiquée de 2 850 kg)		
– 3 · 75 kg	masse des passagers		
– 325 kg	équipement en option (valeur maximale autorisée)		
= 43 kg	possibilité de chargement additionnel réelle (< masse nominale de la capacité de charge de 100 kg)		

Pour éviter ce genre de situation, Carado réduit encore, selon les modèles, le poids maximal autorisé de l'équipement total pouvant être commandé en option. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Carado, soit aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire.

Étant donné que le poids d'un véhicule concret peut uniquement être déterminé lors de la pesée à la fin de la bande, il peut arriver, dans des cas très rares, que malgré cette limitation de l'équipement en option, la capacité de charge minimale à la fin de la bande ne soit pas garantie. Afin de garantir la capacité de charge minimale y compris dans ces cas, Carado procédera alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons par ex. surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option.

6. RÉPERCUSSIONS DES TOLÉRANCES DE LA MASSE EN ORDRE DE MARCHÉ SUR LA CAPACITÉ DE CHARGE MINIMALE

Indépendamment de la capacité de charge minimale, vous devez aussi prendre en considération le fait que des fluctuations inévitables dues à la production de la masse en ordre de marche – vers le haut comme vers le bas – ont des répercussions en miroir sur la possibilité de chargement additionnel restante : si vous commandez notre exemple de véhicule (voir ci-dessus n° 3.) par ex. avec un équipement en option d'un poids total de 150 kg, il en résulte une capacité de charge calculée de 275 kg sur la base de la valeur standard pour la masse en ordre de marche. La possibilité de chargement additionnel réellement disponible peut diverger de cette valeur en raison des tolérances et être plus ou moins élevée. Si la masse en ordre de marche de votre véhicule est environ de 2 % supérieure (admissible) à celle indiquée dans les documents de vente, la possibilité de chargement additionnel passe de 275 kg à 218 kg :

3 500 kg	masse maximale techniquement admissible		
– 2 907 kg	masse en ordre de marche réellement pesée (+ 2 % par rapport à la valeur indiquée de 2 850 kg)		
– 3 · 75 kg	masse des passagers		
– 150 kg	équipement en option commandé pour le véhicule concret		
= 218 kg	possibilité de chargement additionnel réelle		

Pour être sûr que la capacité de charge calculée soit réellement donnée, calculez à titre préventif les tolérances autorisées et possibles pour la masse en ordre de marche lors de la configuration de votre véhicule.

Nous recommandons par ailleurs de peser le camping-car chargé avant de prendre la route sur une bascule non automatique et de déterminer, en respectant le poids individuel des passagers, si la masse maximale techniquement admissible et la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu sont respectées.

**VOYAGE.
FACILE.
MALIN.**

